



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour

A A A



Conseil municipal du 18-05-2015

Catégorie	Conseils municipaux
Date	lundi 18 mai 2015 18:45
Lieu	Mairie - 4 Rue Saint-Pierre, 33760 Saint-Pierre-de-Bat

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

du 18 mai 2015 à 18h 45

Convocation du 24 avril 2015

Absente excusée ; Isabelle Gager

Secrétaire de séance : Philippe Courdille

1. Travaux salle polyvalente :

Concernant le changement de l'éclairage ainsi que le système de chauffage, le devis de l'entreprise Baudon est retenu pour la somme TTC de 8 852,36 €. Sera également réalisé dans le même temps le remplacement des dalles du faux plafond; prestation qui sera effectuée par l'entreprise Ouest Menuiserie pour la somme de 4 687,43 € ttc.

Le montant global - 13 539,79 ttc - sera imputé sur l'opération n° 23 - travaux salle polyvalente - inscrite à cet effet sur le budget 2015 pour un montant de 20 000 €.

2. Décisions modificatives :

Suite à la dissolution du syndicat du collège de Sauveterre la somme de 1 510,05 € doit être intégrée en recettes dans le budget 2015 pour 1 233,58 € en fonctionnement et 276,47 € en investissement. D'autre part à la demande du Trésor Public il est demandé de modifier les imputations budgétaires de 2009 inscrites en immobilisation ;

- branchement compteur d'eau pour 1 668,24 €
- travaux façade ancien presbytère pour 14 442,02 €.

3. Inventaire communal :

Il est fait part de la radiation de l'inventaire communal de vingt articles dont la liste est remise à chaque conseiller. Radiations acceptées.

4. Personnel communal :

De par les responsabilités qu'elle assume il est décidé que Martine Peluchon sera classée à l'indice 380/350 échelon 10.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents et qui entrera en vigueur au 1^{er} juin 2015.

5. Travaux voirie :

Il est fait part l'avancement de la démarche administrative concernant le groupement d'achat créé ainsi que de la visite sur place d'un représentant (Thierry Renaud) du cabinet d'étude AZIMUT retenu et ce afin de chiffrer le montant des travaux à effectuer sur la route de Jouhanet -> Guillemet. Estimation devant servir à présenter un dossier de demande de subvention.

6. Travaux Eglise :

La prochaine réunion de chantier (1^{ère} du mois de mai) est arrêtée au vendredi 22 mai à 10h 30. Les personnes pouvant se libérer sont invitées à y assister.

7. Location salle :

Afin de compléter définitivement les conditions de location de la salle polyvalente il est décidé de fixer :

- un tarif pour la salle seule 120 €
- un tarif pour la salle plus la cuisine 150 €

Ces deux tarifs s'appliquent été comme hiver et incluent le montant revenant à l'entreprise de nettoyage retenue. Entreprise de nettoyage qui sera payée par la commune.

Il est afin décidé que la location ne concerne que les personnes habitant la commune ainsi que leurs ascendants ou descendants même hors commune. Ceci veut dire arrières grands-parents -> grands-parents -> parents-> enfants -> petits-enfants.

8. Bien en l'état d'abandon :

Afin de terminer le procédure de bien en état d'abandon concernant les parcelles D 607 et D 608 la

Afin de terminer la procédure de bien en état d'abandon concernant les parcelles D 607 et D 608 le projet simplifié d'acquisition publique sera mis à disposition du public et consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Concernant la question relative à un éventuel achat par un particulier qui se positionnerait, cela paraît impossible puisqu'il s'agit là non pas d'achat mais de transfert non indemnisé à partir d'un propriétaire inconnu.

9. Fête du lavoir / fête de la musique / concert musaique :

La fête du lavoir se tiendra le dimanche 5 juillet dans les mêmes conditions que les années précédentes. La fête de la musique le dimanche 21 juin ; comme l'année précédente les amuses bouches seront fournis par la municipalité. Enfin le concert prévu à Saint-Pierre de Bat dans le cadre de la venue des musiciens allemands aura lieu le jeudi 2 juillet ; horaire non connu à ce jour.

10. Achat armoire pour matériel association « Le Cercle » :

Afin de pouvoir ranger de façon normale son matériel, une armoire sera achetée et mise à disposition de l'association susvisée. Le meuble sera installé dans le garage attenant à la salle. L'imputation de cet achat sera effectuée sur l'opération n° 29 du budget 2015 sur laquelle a été inscrite la somme de 8 000 €.

11. Questions diverses :

- Le projet relatif à la pose d'un réseau fibre optique entre Gornac et Escoussans paraissant à l'arrêt, une relance va être effectuée auprès d'ORANGE et de la SAUGE.
- Les jardinières du lavoir étant hors d'usage il est nécessaire d'en faire fabriquer de nouvelles. Cette prestation sera demandée au menuisier de Montignac, M. Abela.
- Les devis relatifs à l'aménagement de l'extension du cimetière arrivés tardivement (le matin même) devant être étudiés serviront quand même à monter le dossier de demande de subventions.
- Il est admis que adjoints ou conseillers municipaux pouvant se libérer dresseront le planning des travaux susceptibles d'être assurés par l'employé municipal chargé de l'entretien et en suivront l'exécution.

La séance est levée à 20h 55





CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Voir aussi :

[Autres événements archivés](#)

— [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) —

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 – Créations internet